



# Recensement des Secrétaires Générales et Généraux de Mairie

Enquête menée du 20 mars au 7 mai 2025 auprès des 455 communes  
girondines de moins de 3 500 habitants

# Sommaire

- 
- 1 Données générales**
  - 2 Typologie des agents**
  - 3 Conditions d'exercice des missions**
  - 4 Départs en retraite**
  - 5 Perspectives**

## Introduction

Les dispositions de la loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie prévoient, entre autres, que les centres de gestion de la fonction publique territoriale sont chargés de l'animation d'un réseau des secrétaires généraux de mairie dans leur ressort territorial.

Ce rôle des centres de gestion figure désormais dans l'article L452-38 du code général de la fonction publique.

Le Centre de Gestion de la Gironde a lancé officiellement ce réseau girondin, le 22 mai 2024, à l'occasion du salon des élus locaux et agents publics de la Nouvelle-Aquitaine (SELAQ).

En parallèle, des travaux portant plus particulièrement sur ce métier de secrétaire général de mairie ont été menés au niveau de la coopération régionale des centres de gestion néo-aquitains (Nacoopé).

Ces travaux ont notamment abouti à la création d'une bibliothèque dédiée aux secrétaires générales et généraux de mairie, visant à leur mettre à disposition des fiches pratiques embrassant l'ensemble des missions et tâches qui leur incombent ; ces fiches ont vocation à leur apporter une aide dans la mise en œuvre de leurs missions au quotidien.

Pour ce qui concerne le territoire girondin, l'accès à cette bibliothèque a été ouvert aux intéressés à la mi-juillet 2025.

Auparavant, afin de mieux connaître les secrétaires générales et généraux de mairie girondins, une enquête a été adressée aux 455 communes de moins de 3 500 habitants du département.

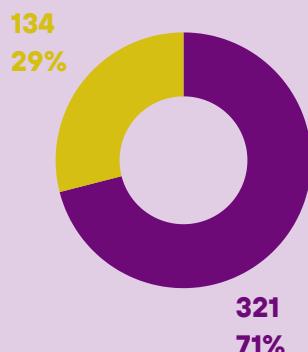
Ce recensement s'est déroulé du 20 mars au 7 mai 2025.

Ce sont les résultats de cette enquête qu'il vous est aujourd'hui proposé de consulter à travers ce document de restitution.

# 1 Données générales



## Nombre de réponses à l'enquête



● Communes ayant répondu à l'enquête

● Communes n'ayant pas répondu à l'enquête



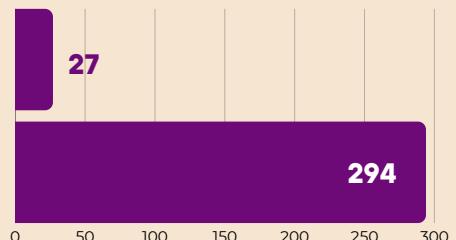
## Strate démographique des communes répondantes

Entre 2000 et 3499 habitants

27

Moins de 2000 habitants

294



# 2 Typologie des agents

## Le statut

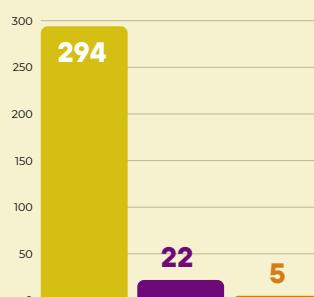
**91,59 %** des répondants sont fonctionnaires titulaires ou stagiaires

**6,85 %** sont contractuels sur emploi permanent

**1,56 %** sont contractuels sur emploi non permanent



## Statut des agents



● Fonctionnaires titulaires ou stagiaires

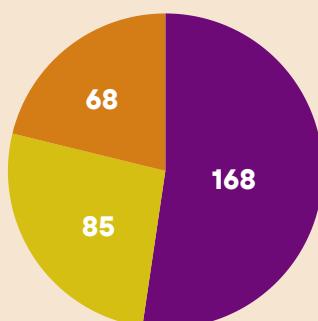
● Contractuels sur emploi permanent

● Contractuels sur emploi non permanent

## La catégorie hiérarchique



## Catégorie hiérarchique des agents



● Catégorie A

● Catégorie C

● Catégorie B

Catégorie hiérarchique (Ensemble des agents)	Nombre	%
Catégorie A	68	21,18
Catégorie B	168	52,34
Catégorie C	85	26,48
Total	321	100

Catégorie hiérarchique (Fonctionnaires titulaires ou stagiaires)	Nombre	%
Catégorie A	64	21,77
Catégorie B	159	54,08
Catégorie C	71	24,15
Total	294	100

Catégorie hiérarchique (Contractuels sur emploi permanent)	Nombre	%
Catégorie A	4	18,18
Catégorie B	9	40,91
Catégorie C	9	40,91
Total	22	100

Catégorie hiérarchique (Contractuels sur emploi non permanent)	Nombre	%
Catégorie A	0	0
Catégorie B	0	0
Catégorie C	5	100
Total	5	100

## 3 Conditions d'exercice des missions

**10,28 %** des agents exercent la fonction de secrétaire général(e) de mairie depuis moins d'un an

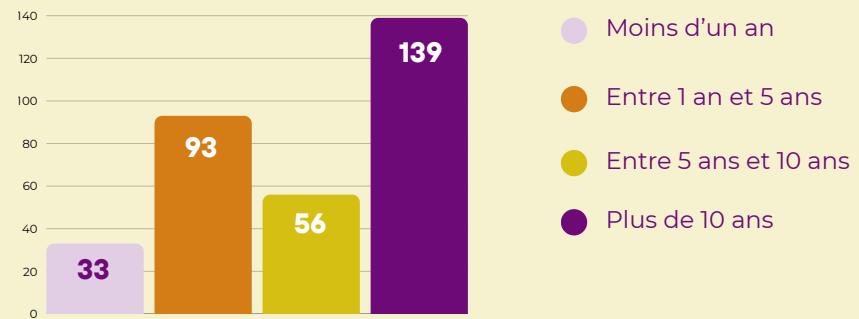
**28,97 %** ont entre un et cinq ans d'ancienneté dans la fonction

**17,45 %** ont entre cinq et dix ans d'ancienneté dans la fonction

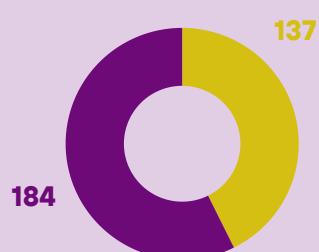
**43,30 %** exercent la fonction depuis plus de dix ans



### Durée d'exercice des missions de secrétaire général(e) de mairie au 01/07/2025



### Temps de travail



● Temps complet

● Temps non complet

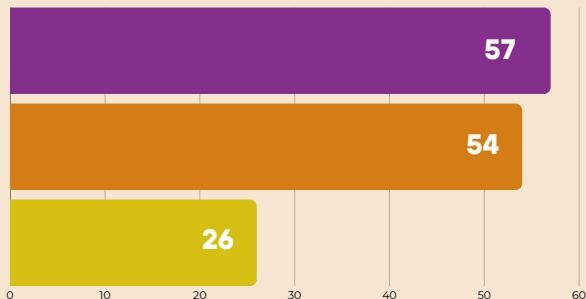
**57,32 %** des agents exercent leurs fonctions sur un poste à temps complet

**42,68 %** sont sur un poste à temps non complet





## Quotité de travail à temps non complet



- Inférieur à 17,50 / 35èmes
- Supérieur ou égal à 17,50 / 35èmes et inférieur à 28 / 35èmes
- De 28 / 35èmes à 32 / 35èmes

Sur les 137 agents exerçant leurs fonctions sur un poste à temps non complet :

**41,6 %** détiennent une quotité de temps de travail inférieure à 17,50/35èmes

**39,42 %** détiennent une quotité de temps de travail supérieure ou égale à 17,50/35èmes et inférieure à 28/35èmes

**18,98 %** détiennent une quotité de temps de travail supérieure à 28/35èmes

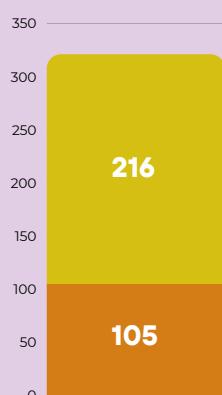
32,71 % des agents exercent leurs fonctions sur plusieurs collectivités

### A noter :

- 191 agents (soit 59,5 %) ont bénéficié d'un arrêté de nomination sur les fonctions de secrétaire général(e) de mairie depuis le 1er janvier 2024
- Sur les 27 agents exerçant leurs fonctions dans une commune dont la strate démographique est comprise entre 2 000 et 3 500 habitants, un seul bénéficia d'un détachement sur un emploi fonctionnel de directeur général des services
- 39 agents (12,15 % des répondants) ont suivi l'une des formations partenariales du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde (formation de secrétaire général de mairie / Diplôme universitaire « Carrières territoriales en milieu rural »)



## Exercice des fonctions sur plusieurs collectivités

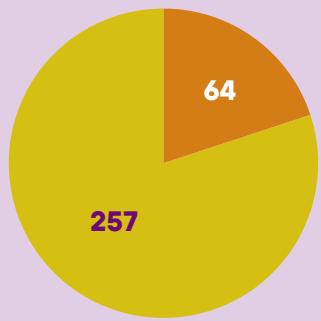


- Oui
- Non

## 4 Départs en retraite



### Départs en retraite à court / moyen terme

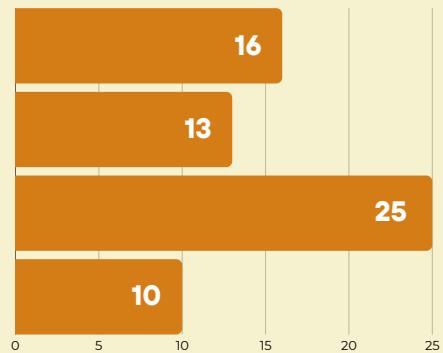


● Oui  
● Non



### Date prévisionnelle de départ en retraite au 01/07/25

Supérieur à 5 ans  
Entre 3 et 5 ans  
Entre 1 et 3 ans  
Inférieur à 1 an



**19,94 %** des répondants prévoient de partir à la retraite à court / moyen terme

**75 %** de ces départs sont prévus dans les cinq années à venir

## 5 Perspectives

Le Centre de Gestion de la Gironde, dans le cadre de l'animation de ce réseau départemental, sera amené à poursuivre les échanges avec les secrétaires générales et généraux de mairie du département.

Le recensement effectué sur le premier semestre 2025 pourra notamment faire l'objet, à terme, d'une nouvelle enquête en vue de son actualisation.

